



Présidence : J. BARON

Présents : Y. BOISSERIE – M.P. CHEVREAU – O. ESKÉNAZI – J.L LANOË- C. LOISEAU-LAPPARTIEN – J.P. REVERDY – J. TUFFIÈRE -

Assistent : S. MOTTIER (DG LAPL) – R. CURSAZ (CTS) – M.P. CHEVREAU (CD 72) – J.J. MOREAU (CD 44) G. TRICHET

Excusés : R. DELAUNAY – A. DONIAS – P. BINELLI – M. GENTY – M. JAN – A. TANCREL

1. INTERVENTION DU PRÉSIDENT

a) Information Fédérales : Compte rendu du CNLDT du 6 juin et CD FFA du 7 juin

André Giraud : Merci à la ligue PL pour l'organisation du congrès et pour l'AG de Nantes : sereine et transparente pour les finances

Fréquentation massive sur les 4 ateliers

Rencontre avec le Crédit mutuel pour envisager un partenariat

Affaire Calvin : La FFA n'a pas tous les éléments : aucune information n'est diffusée par la FFA : procédure judiciaire en cours donc neutralité totale sur l'affaire

Volonté de la FFA de s'appuyer sur les ligues : efforts de confiance aux territoires pour diminuer le cout des organisations

Avenir des CTS :

Constat sur le manque d'unité du mouvement sportif

2 tendances évolutives : pas de marche arrière du gouvernement et plus de concours de recrutement (- 3 postes en 2020)

Le ministre des sports propose de travailler par fédération pour parler du travail sur mesure du métier des CTS athlé (conserver le statut des cts et les cadres d'emploi et management) et indemnisation pour assurer et compenser les salaires des remplaçants .Il ne se passera rien en 2020 mais Il vaut mieux négocier plutôt que s'opposer de principe

Subventions PSF – ANS : Daniel Arcuset

Protocole d'instructions des demandes PSF ANS 2019 : voir les circulaires

Critères d'éligibilité des clubs (liste transmise) et actions

Guide envoyé le 24 mai au Cd et Ligues

Campagne ouverte le 24 mai clôturé le 24 juin

1 887 000€ pour la FFA : même % que l'an passé pour la répartition Clubs Comités et Lig2019 : 1030 000€ pour les clubs, 420 000 € pour les CD et 437 000 € pour les ligues dont 152 000 € pour l'Outre-Mer (pas modifiable)

Pour + de 23 000 € il y aura convention avec l' ANS

1ère phase pr- instruction : 1er juin – 30 juin : service de la FFA

2ème phase instruction : 1er juillet – 25 juillet : analyse des dossiers par les instructeurs ressources humaines impliquées dans l'instruction des dossiers

3ème phase Validation : 25 juillet – 30 juillet

Ressources humaines pour les dossiers ANS PSF :

Pour les Comités :

- 1 Pré-instruction : salarié FFA
- 2 Instruction par les ligues
- 3 Validation au sein de la ligue : président et élu bureau référent Fédéral

Pour les clubs :

- 1 Pré instruction : salarié FFA
 - 2 Instruction chaque ligue
 - 1 membre bureau ligue
 - 1 membre cd
 - 1 cts
- + si 1 membre d'un autre comité de la ligue

DTN : Patrice Gergès :

Avenir des CTS pas de marche arrière ni recrutement

CTS : différence entre les fédérations : le corps des profs de sport va disparaître

Les promesses gouvernementales sont à tenir avec des pincettes

Comment renouveler leurs départs en retraite d'ici 2024 ?

Constat : les athlètes français sont plus performants à l'étranger qu'en France

Stage Équipe de France au Japon ; 2 axes pour ce stage athlètes qui visent Tokyo et préparation des relayeurs

Tous les athlètes sont revenus satisfaits de leur stage : régénération difficile au de la de 12 jours pour certains athlètes

Yokohama : cht du monde de relais : les athlètes ont eu du mal à rentrer en compétition (relais 4x100m féminin !!) 5 relais seront présents au JO 2020

Trésorier : Jean Thomas révision budgétaire suite au suivi de 4- 5 mois d'activité

Lettre de cadrage à tous les services et élus : liste de bonne pratique de dépenses avec la CFB et présentation notes et circulaire financière

Validation en octobre 2019

Questions diverses :

Opération Zoom RH : opération non validée par les structures décisionnelles : 3 jours + 6 réunions + 4 jours de formation : restitution faite par le prestataire (kid RH à disposition du territoire). Courrier de JM Béraud pour le remboursement des prises en charge

Date pointes d'Or à St Renan seul volontaire pour organiser le 29 et 30 juin :

1er week end de juillet figé l'an prochain

Aide Fédérale aux Pointes d' Or bascule sur Equip'athlé

Coupe des ligues de cross 2020 uniquement : 6(x2) athlètes par ligue

Tours sur 1 journée : 13 ligues métropolitains présents + Guadeloupe + équipe dtn

Le Trophée national des Ligues est remis aux présidents de ligue par Didier Vareeke : 1er IF, 2ème ARA ,3ème ANA

Valorisation des jeunes juges à St Etienne les 20 meilleurs juges 2018

Participation financière identique : FFA 60€ Ligue 50 € CD 40 €

Pour la ligue PL : 3 jeunes juges : déplacement famille ou club

b) Information Régionales

Jury 2020 un seul lieu par ligue pour l'examen de recrutement des jurys de 2020 le samedi 14 septembre à 14 h (à Angers pour le ligue PL)

Délégations pour les compétitions interligues CA JU à Tours le 13 juillet et Minimes le 13 et 14 juillet :

Colette Loiseau et Gérard Trichet représenteront la Ligue PL sur les deux compétitions

Séminaire du 24 août 2019 : ordre du jour, invitations à envoyer début juillet

Retour sur les compétitions estivales : le bureau exécutif n'est pas une CSO : le bilan complet (CTS et Pôle sportif salariés et élus de la ligue) devra être fait concernant organisation , le finances , la présence des élus de la ligue, résultats ...

Je remercie les structures clubs et CD organisateurs des divers Championnats régionaux interrégionaux et France :

Angers : Pointes d'OR BE MI

Coulaines : Régionaux minimes et match Inter comités
Laval Nationaux et France EC,
Nantes : Régionaux Ca à Se,
Challans Equip' Athlé Minimes,
Angers Pré France 4 ligue : première édition d'une telle compétition
Mayenne : Inter PO et MI : compétition annulée par la ville de Mayenne cause canicule
Les sites du 2ème tour des interclubs SE :
N3 et R1 à La Flèche (blessure de Bernard Tissier), Finale N2A à La Roche sur Yon et poule N2 à Nantes
ainsi que les tous les juges arbitres, délégués ligue et jurys présents sur ces organisations

Soirée à la Colinière : récompenses aux athlètes de la SSS en présence du recteur d'Académie
Information sur le calendrier « masters » : Le championnat de France masters en salle se déroulera les 21 & 22 février 2020 pour cause de concurrence de date avec les Europe Masters.
Visite du site d'ERNEE où se déroulera l'Assemblée Générale de la Ligue le 28 Mars 2020

G. TRICHET pense que les problèmes rencontrés aux Championnats Régionaux à Nantes proviennent de l'absence d'un B.O. « papier »

Serge MOTTIER précise qu'un travail est actuellement en cours sur les cahiers des charges des compétitions afin de bien définir les missions de chacun. Une réunion des principaux intervenants sera organisée pour éviter l'interprétation des textes.

2. INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE :

- Point sur les licences

Evolution du nombre de licences FFA : comme annoncé précédemment le total des licences 2018/2019 sera très légèrement inférieur au total de la saison précédente.

- le bureau valide les records de Ligue figurant en annexe du présent procès-verbal

- O. ESKENAZI rappelle qu'une modification, portant sur les coûts des mutations, a été entérinée lors du dernier Comité Directeur de la FFA. Ces modifications sont mentionnées dans la nouvelle parution de la Circulaire Administrative de la FFA.

- le dossier des médailles fédérales et Ligue est actuellement en cours de préparation. Elle rappelle qu'il convient de faire parvenir à la FFA nos propositions avant le 20 Juillet 2019 et demande donc aux Comités qui ne l'ont pas encore fait, d'envoyer leurs propositions

3. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

Y. BOISSERIE commente différents points :

Subventions du Conseil Régional

- Nous avons budgétisé la somme de 53 750 €.

- Au final nous obtiendrons 50 757€, cette différence s'explique par le non investissement de tablettes.

Appel à projets

- Dans le cadre des enveloppes « Athlé Forme et Santé » et « Athlé handicap » nous avons décidé d'allouer 15 000 € aux clubs qui présenteraient un projet.

Au final, 14 clubs ont répondu (5 du 44, 4 du 85, 2 du 49, 2 du 72 et 1 du 53).

La Ligue a finalement alloué la somme de 18 700 €

Arrêté des comptes au 30 Juin

- Nous attendons les licences de septembre et la rentrée de la Colinière avant de faire un point sur l'évolution de nos produits.

- En ce qui concerne les comptes de charges, nous pouvons noter une bonne maîtrise de nos dépenses. Certes, nous progressons de 6% par rapport à l'année dernière, mais cette augmentation provient des charges de personnel détaché, des frais d'avocat, des charges de personnel, des appels à projet.

Néanmoins, nous sommes à moins 40 000 € par rapport aux montants des charges prévisionnelles présenté lors de notre Assemblée Générale.

4. INTERVENTION DES CTS

R. CURSAZ fait le point sur différents dossiers :

- Suivi ponctuel : le livret « sur la route de la performance » a été distribué lors des Championnats de France pour diffuser les dates de stage et les modalités d'accompagnement des athlètes

- Suivi permanent : le fichier est en cours de réalisation, une soixantaine d'athlètes seront concernés comme cette année, avec plus d'athlètes sur liste de haut-niveau
- Rentrée scolaire : l'ensemble des athlètes en structure ont réussi leur année scolaire (université, BAC ...). L'ensemble des aménagements pour ces athlètes a été favorable pour permettre la réussite de leur double projet l'an prochain
- Les résultats seront revus dans leur ensemble lors du prochain bureau, mais, à ce jour 7 athlètes sont sélectionnés aux Championnats d'Europe Espoirs, 5 aux Championnats d'Europe Juniors et 1 au FOJE (Festival olympique de la Jeunesse Européenne)

5. INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

S. MOTTIER fait le point des dossiers en cours :

- Le projet GED est en cours de finalisation pour une gestion informatique optimisée de la Ligue
- A. PAGEOT intervenant au pôle et la SSR dans le cadre de la réathlétisation sera sous contrat et travaillera avec la kiné. Le bureau valide cette intervention.
- Suivi du litige avec le salarié Georges N'ZAHOU : le président et le DG ont eu un entretien avec lui le 26 juin pour donner suite à ses courriers.
- Les conventions avec Emeric PEUTEUL (terme au 31 décembre 2019) et Natacha LAPPARTIEN (terme au 30 juin 2020) ne seront pas renouvelées.
- Une étude sur la création d'un poste d'un cadre technique ligue va être menée pour la rentrée 2020.
- Un colloque national sur le Trail aura lieu le 7 décembre 2019 au MANS ;
- Le planning du séminaire du 24 août est en cours de réalisation.
- Diverses réunions ont eu lieu pour l'organisation des Francs Cadets/Juniors à Angers
- L'organisation des Francs d'Épreuves Combinées à LAVAL a été remarquable.

6. INTERVENTION DES PRÉSIDENTS DES PÔLES

a) FORMATIONS

Une réunion est programmée (jury et dirigeant) pour faire le calendrier.
Elle se tiendra à l'Ethic Etapes de 18h30 à 21h

b) FORME & SANTÉ

J.L. LANOË signale qu'après signature de conventions avec les clubs concernés par les appels à projet, le versement de l'aide sera aussitôt effectué

Une journée « technique » sur la marche nordique sera organisée en Vendée en novembre 2019

Un colloque est prévu en 2020 dans la Sarthe

Une subvention de 18 000 € est sollicitée.

c) INTERVENTION DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS

CD 72 – M.P. CHEVREAU s'étonne de la nomination d'une personne de la Sarthe à la CRJ. J. Baron signale qu'aucune nomination n'a été pour le moment proposée et qu'il s'agit d'une recherche dans le but d'améliorer le fonctionnement de cette commission.

Elle signale que le Comité fait actuellement l'objet d'un contrôle de l'URSSAF.

CD 44 – Rien de particulier à signaler

LAPL

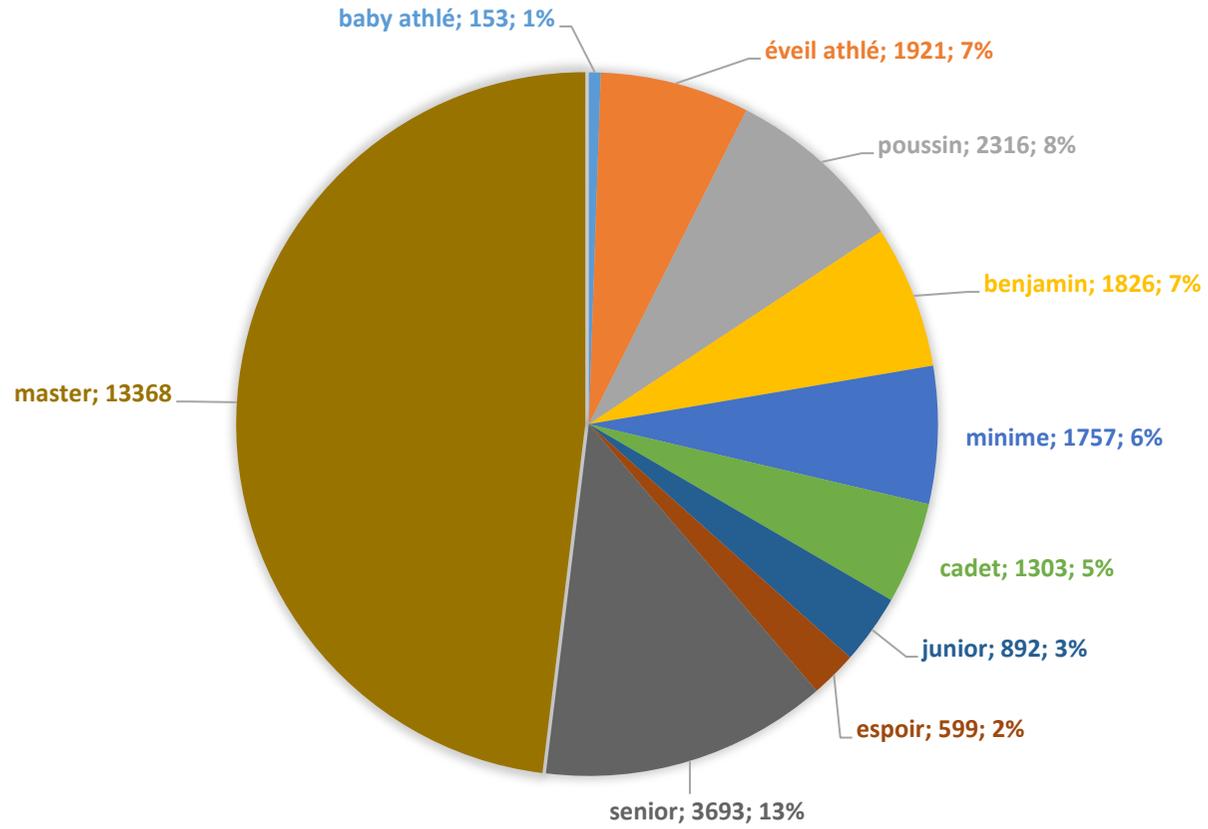
EVOLUTION DES LICENCES PAR CATEGORIE

	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	2018	2019		2018	2019		2018	2019	
<i>baby</i>	79	103	30,38%	38	50	31,58%	117	153	30,77%
<i>eveil athlé</i>	1068	1060	-0,75%	875	861	-1,60%	1943	1921	-1,13%
<i>poussins</i>	1134	1136	0,18%	1104	1180	6,88%	2238	2316	3,49%
<i>benjamins</i>	833	836	0,36%	961	990	3,02%	1794	1826	1,78%
<i>minimes</i>	753	716	-4,91%	1038	1041	0,29%	1790	1757	-1,84%
<i>cadets</i>	614	588	-4,23%	723	715	-1,11%	1337	1303	-2,54%
<i>juniors</i>	449	456	1,56%	444	436	-1,80%	893	892	-0,11%
<i>espoirs</i>	364	336	-7,69%	259	263	1,54%	623	599	-3,85%
<i>seniors</i>	2200	2141	-2,68%	1584	1552	-2,02%	3784	3693	-2,40%
<i>masters</i>	7374	7296	-1,06%	6316	6072	-3,86%	13684	13368	-2,31%
TOTAL	14868	14668	-1,35%	13342	13160	-1,36%	28210	27828	-1,35%

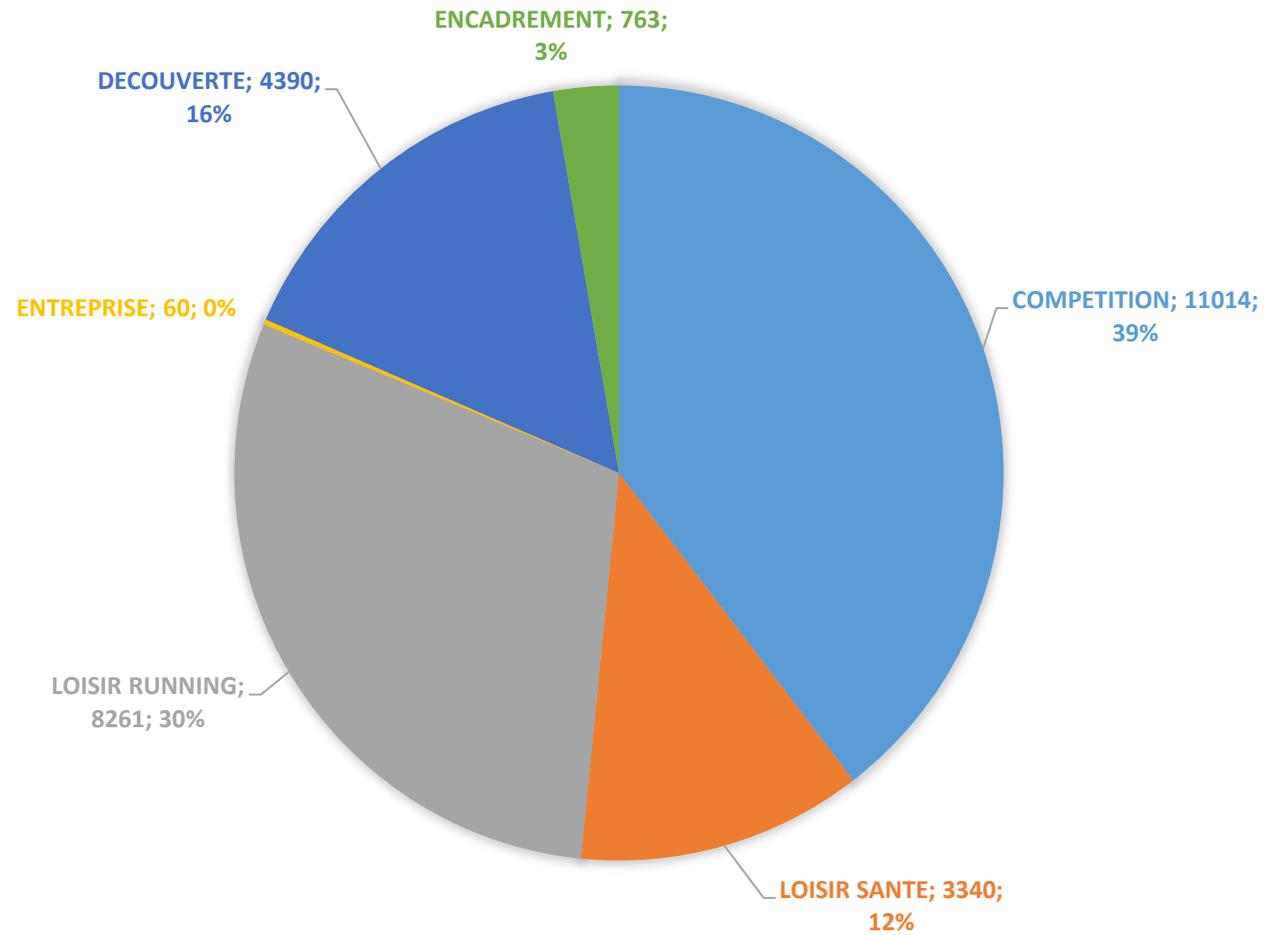
SITUATION DES COMITES DEPARTEMENTAUX

	21/7/18	31/8/18	21/7/19		
	A	B	C	C/B %	C/A %
44	10258	10258	10008	97,56%	97,56%
49	5989	5989	5989	100,00%	100,00%
53	2838	2838	2799	98,63%	98,63%
72	4052	4053	4099	101,13%	101,16%
85	5072	5072	4933	97,26%	97,26%
LAPL	28209	28210	27828	98,65%	98,65%

REPARTITION DES LICENCES PAR CATEGORIE



REPARTITION DES LICENCES PAR TYPE



COMPARAISON PAR CD 2019/ 2018
PAR TYPE DE LICENCES

	2019	2018	diff
Compétition			
LAPL	11013	11056	-43
CD 53	982	1045	-63
CD 85	1 734	1759	-25
CD 49	2 523	2525	-2
CD 72	1 686	1676	+10
CD 44	4 088	4051	+37
Loisir santé			
LAPL	3340	3855	-515
CD 44	1 230	1578	-348
CD 49	470	504	-34
CD 53	525	557	-32
CD 72	564	590	-26
CD 85	551	626	-75
Loisir running			
LAPL	8260	8194	+66
CD 49	1 979	2016	-37
CD 85	1 616	1638	-22
CD 53	693	669	+24
CD 72	1 041	1000	+41
CD 44	2 931	2871	+60
DECOUVERTE			
LAPL	4390	4298	+92
CD 53	915	929	-14
CD 44	1 490	1481	+9
CD 872	489	466	+23
CD 85	702	674	+28
CD 49	794	748	+46
ENCADREMENT			
LAPL	763	780	-17
CD 44	248	257	-9
CD 72	106	113	-7
CD 49	192	196	-4
CD 85	116	120	-4
CD 53	101	94	+7

PAYS DE LA LOIRE --- RECORDS A VALIDER LE 24-aout-19

FEMMES

<u>Epreuve</u>	<u>Code</u>	<u>Nom prénom catégorie</u>	<u>Club</u>	<u>Record</u>	<u>Performance</u>	<u>date</u>	<u>n° comp</u>	<u>Lieu</u>
<u>400 m</u>	<u>140</u>	<u>BROSSIER AMANDINE SE</u>	<u>049067 Angers Athlé</u>	<u>RD-RG-140-SEF</u>	<u>52"17</u>	<u>09/07/2019</u>	<u>230891</u>	<u>NAPLES</u>
<u>400 m</u>	<u>140</u>	<u>BROSSIER AMANDINE SE</u>	<u>049067 Angers Athlé</u>	<u>RD-RG-140-SEF</u>	<u>51"77</u>	<u>10/07/2019</u>	<u>230891</u>	<u>NAPLES</u>
<u>400m haies</u>	<u>340</u>	<u>AUBERT LUDIVINE CA</u>	<u>049064 E Angevine A</u>	<u>RD-RG-340-CAF</u>	<u>58"49</u>	<u>07/07/2019</u>	<u>226663</u>	<u>ANGERS</u>
<u>400m haies</u>	<u>340</u>	<u>AUBERT LUDIVINE CA</u>	<u>049064 E Angevine A</u>	<u>RD-RG-340-ESF</u>	<u>58"49</u>	<u>07/07/2019</u>	<u>226663</u>	<u>ANGERS</u>
<u>400m haies</u>	<u>340</u>	<u>AUBERT LUDIVINE CA</u>	<u>049064 E Angevine A</u>	<u>RD-RG-340-JUF</u>	<u>58"49</u>	<u>07/07/2019</u>	<u>226663</u>	<u>ANGERS</u>
<u>10 000 m</u>	<u>260</u>	<u>WESTPHAL LIV SE</u>	<u>072081 E Sarthe A</u>	<u>RD-RG-260-SEF</u>	<u>32'02"38</u>	<u>06/07/2019</u>	<u>226587</u>	<u>LONDRES</u>
<u>100m haies</u>	<u>311</u>	<u>VENDOME LEA CA</u>	<u>044126 ACL 44 - S/I Esco St. Nazaire</u>	<u>RD-RG-311-CAF</u>	<u>13"31</u>	<u>+1.6 06/07/2019</u>	<u>226663</u>	<u>ANGERS</u>
<u>100m haies</u>	<u>311</u>	<u>VALETTE LAURA CA</u>	<u>044124</u>	<u>RD-RG-311-CAF</u>	<u>13"34</u>	<u>+0.4 20/08/2014</u>	<u>146650</u>	<u>NANKIN</u>

HOMMES

<u>Epreuve</u>	<u>Code</u>	<u>Nom prénom catégorie</u>	<u>Club</u>	<u>Record</u>	<u>Performance</u>	<u>date</u>	<u>n° comp</u>	<u>Lieu</u>
<u>100 m</u>	<u>110</u>	<u>OTTOU DEJAN MI</u>	<u>044124 Nantes Métropole Athlé</u>	<u>RD-RG-110-MIM</u>	<u>11"05</u>	<u>+1.6 14/07/2019</u>	<u>226664</u>	<u>TOURS</u>